

Logements

Les logements sociaux



selective focus of african american family walking into new house while father holding kid

Herbignac dispose d'un parc de 206 logements sociaux gérés par 3 bailleurs (CISN, Habitat 44, Atlantique habitations)

Les bailleurs sociaux et leurs partenaires ont mis en œuvre un dispositif commun de gestion de la demande dont l'objectif est de simplifier vos démarches d'accès au logement social.

Vous avez la possibilité d'effectuer votre demande de logement soit :

- Par internet : www.demandelogement44.fr (<http://www.demandelogement44.fr>)
- En mairie : Dossier à retirer auprès du CCAS



3 logements sont destinés à l'accueil des personnes en difficultés qui se retrouvent sans hébergement. Un logement d'urgence peut être accordé pour une durée de 3 mois avec une reconduction de 3 mois maximum.



HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /
13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 14h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

📞 02 40 88 90 01